



INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA



DOSSIER DE PRESSE

Rentrée de la 45^{ème} promotion
Jeudi 1^{er} septembre 2022

SOMMAIRE

LA NOTE DE PRÉSENTATION DE L'IRA.....	3
LE MOT D'ACCUEIL DU DIRECTEUR.....	5
LA PRÉSENTATION DE LA FORMATION INITIALE.....	7
LA PRÉSENTATION ET LES STATISTIQUES DE LA 45 ^{ÈME} PROMOTION.....	10
LE PROGRAMME D'INTÉGRATION DE LA 45 ^{ÈME} PROMOTION.....	11
NOTE DE PRESENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF « PASSERELLES ».....	13



LA NOTE DE PRÉSENTATION DE L'IRA

L'Institut Régional d'Administration de Bastia, (il y a également des IRA à Lille, Lyon, Metz et Nantes) a ouvert ses portes en 1980. L'institut a fêté son 40^e anniversaire en 2020-2021. L'IRA de Bastia est un établissement public national relevant du Premier ministre et placé sous la tutelle du ministère chargé de la fonction publique. Comme tous les établissements publics, il bénéficie de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est doté d'un Conseil d'administration présidé par Mme Christine SZYMANKIEWICZ, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche. Il est dirigé par un directeur, Monsieur Gérard CLERISSI.

Les IRA sont des écoles d'application à vocation interministérielle. Leur principale mission est d'assurer le recrutement et la formation professionnelle initiale des attachés d'administration de différents services de l'État.

Les élèves des IRA sont recrutés par concours, ouverts à des candidats d'origines variées. Ainsi, le concours externe est ouvert aux candidats pouvant justifier d'un niveau 2 (niveau licence). Le concours interne s'ouvre aux candidats justifiant de quatre années d'agent public et le 3^e concours est accessible aux candidats justifiant de 5 années d'emploi dans le privé ou d'élu ou de responsable associatif.

Les concours (deux sessions annuelles) sont organisés conjointement par les cinq IRA et le ministère chargé de la fonction publique. Les lauréats sont répartis entre les différents instituts en fonction du choix exprimé lors de leur inscription. Ces concours débouchent, après une formation d'un an, sur des postes d'administration générale au sein de la fonction publique d'État.

Formation

La formation se déroule sur douze mois scindés en deux périodes probatoires. La première de six mois s'effectue au sein de l'institut et a pour objectif d'accompagner les élèves dans l'acquisition et le développement d'un socle commun de connaissances et de compétences avec la perspective de construire un parcours professionnel dynamique et diversifié ouvert aux différents environnements de la fonction publique d'État.

Cette formation se veut individualisée avec une prise en compte des parcours antérieurs des élèves. Elle est construite sur une approche par les compétences. Ainsi, après un bilan initial effectué avec l'élève en termes de connaissances et de compétences, un contrat de formation est formalisé. Au terme de la première période probatoire en institut, un jury établit un classement permettant aux élèves de choisir l'administration et les fonctions dans lesquelles ils seront titularisés. Cette titularisation intervient à l'issue de la deuxième période probatoire et est prononcée par l'administration d'accueil. Durant cette période, le stagiaire est en situation d'activités et continue à bénéficier d'un accompagnement personnalisé mis en place

par l'IRA, à travers notamment des échanges réguliers avec un référent nommé dès le début de la formation.

Carrière

Les corps des attachés d'administration de l'Etat comportent deux grades à savoir celui d'attaché d'administration et celui d'attaché principal d'administration auquel il est possible d'accéder sous conditions d'ancienneté et après réussite à un examen professionnel.

Le traitement brut mensuel d'un attaché s'échelonne de 1800 euros à 3200 euros et celui d'un attaché principal de 2300 euros à 3800 euros, hors primes, indemnité de résidence, supplément familial de traitement.

Les attachés d'administration constituent l'encadrement intermédiaire de la fonction publique de l'État. Ils sont amenés à exercer des missions diversifiées tout au long de leur carrière (animation d'équipe, conduite de projets, expertise...) dans des domaines variées (pilotage et gestion des ressources humaines, des moyens budgétaires et financiers, domaine juridique, mise en œuvre de politiques publiques...) et ce, dans des contextes professionnels différents (établissements publics tels que les lycées et collèges, services déconcentrés de l'État ou encore des administrations centrales des ministères).

La carrière des attachés peut se poursuivre, soit dans les grades de débouché propres à certains ministères soit par la voie du tour extérieur, dans certains corps de hauts fonctionnaires (administrateurs civils, conseillers de tribunal administratif, conseillers de chambre régionale des comptes...).

LE MOT DU DIRECTEUR

PROMOTION 45 :

Bonne rentrée dans votre IRA citoyen, durable et connecté

Les élèves de la promotion 45 entrent en formation à l'IRA de Bastia à un moment privilégié de la vie de notre pays. Les élections présidentielle et législative étant désormais derrière nous, l'action publique peut désormais prendre son essor avec un nouveau gouvernement complet et stabilisé. Les défis à relever sont aussi nombreux que stimulants pour la nouvelle génération de cadres de l'Etat qui prendra son poste dans 6 mois.

Mais notre institut ne cherche pas seulement à former des élèves qui demain seront « aux manettes », il entend également incarner les politiques prioritaires du gouvernement dans son action de tous les jours, en apparaissant pour ce qu'il est : un institut citoyen, durable et connecté.

Un institut citoyen, tout d'abord par notre engagement dans la promotion de l'égalité des chances.

Partenaire de premier plan du Rectorat de Corse, l'IRA de Bastia continuera de voir plusieurs dizaines de ses élèves s'investir dans les cordées de la réussite et ainsi devenir tuteurs de plusieurs centaines de collégiens et lycéens corses d'établissements de zones sensibles qu'ils accompagneront dans leurs projets d'avenir.

Fort de notre diaspora de centres de préparations à l'administration générale situés à Aix-en-Provence, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Corte, notre classe préparatoire Talents va former une soixantaine de candidats issus également de milieux défavorisés aux concours de catégorie A, leur offrant les meilleures conditions de préparation et nous l'espérons, de réussite sociale. Les résultats de la dernière promotion ont à ce titre, été très encourageants.

Le combat en faveur de l'égalité professionnelle femmes/hommes se traduit par des promotions d'élèves largement féminisées (entre les deux tiers et les trois quarts) et une parité parfaite observée dans les postes de cadres dirigeants de l'institut, en plus naturellement de la place accordée à cette thématique dans nos formations initiale et continue.

Être un institut citoyen, ce n'est pas seulement former des bons mécaniciens de la machine administrative, c'est aussi développer l'intelligence du monde qui nous entoure en amenant à sortir de l'instantanéité de l'information continue. C'est l'objectif notamment de nos conférences AMPHIRA qui font appel à des intervenants de différents horizons sur des questions essentielles de notre temps. Ces conférences visent depuis le départ à inciter nos élèves à mettre en œuvre dans leur future vie professionnelle, le célèbre principe de BERGSON : « penser en homme d'action, agir en homme de pensée », homme étant à prendre bien sûr, au sens générique du terme. Ainsi, une de vos toutes premières conférences, alors que la guerre en Ukraine sera l'un des grands marqueurs de l'année 2022, aura pour thème : « Guerre en Europe, quelle politique de défense pour la France » ?

Un institut citoyen enfin, dans son comportement face à la crise sanitaire du COVID 19. La pandémie ne fait plus la une de l'actualité mais pour autant, le virus circule encore « à bas bruit » et exige de chacun un comportement responsable dans le respect des gestes barrières.

Un institut durable implique la prise en compte de l'impératif écologique. Parce que la Corse est une île avec un écosystème plus fragile que le continent, la tempête du 18 août l'a cruellement rappelé, nous devons, dans ce domaine aussi, être exemplaires. Grâce à nos investissements bâtimentaires et domotiques, notre politique de dématérialisation et notre rationalisation du parc de copieurs, notre pompe à chaleur nouvelle génération, notre consommation de fluides a considérablement baissé en quelques années. Les gobelets et bouteilles en plastique ont disparu au profit de gourdes durables, notre papier résiduel fortement réduit est recyclé.

Enfin, une station de 5 vélos électriques à disposition des élèves et des agents vise à promouvoir une mobilité urbaine douce et propre.

Un institut connecté enfin, avec la digitalisation massive des formations initiale et continue, accélérée depuis le COVID mais lancée dès l'automne 2019. L'institut recourt à tous les espaces de formation possibles : présentiel, plateforme LMS, espace cloud, classes virtuelles, inversées, etc. L'accent est mis sur les différents outils numériques collaboratifs dans une logique d'accompagnement de la modernisation des services de l'Etat et la mise en œuvre des laboratoires d'innovation publique dans les administrations. L'IRA de Bastia est également acteur de la nouvelle plateforme de formation interministérielle MENTOR. Il a dématérialisé de nombreux actes administratifs de sa propre gestion tels la GRH, les opérations comptables et financières, le suivi des agents et des élèves, la logistique.

Enfin, l'institut a développé depuis 2 ans, une communication digitale offensive visant à acquérir une plus grande visibilité auprès de nos publics cibles en s'adaptant à leurs habitudes numériques. Avec notre nouveau site internet au format responsive (désormais, plus de la moitié des connexions se font depuis des smartphones ou des tablettes), notre présence sur les trois grands réseaux Facebook, Twitter, LinkedIn, nous avons créé une véritable communauté forte de plusieurs milliers d'abonnés, nos Facebook lives étant allés jusqu'à 4300 vues selon les thématiques proposées.

Ainsi, par le nombre de nos followers, la portée de nos publications en lien avec le site Web, l'IRA de Bastia, à travers ses réseaux sociaux, cherche à élargir sa visibilité et au-delà, celle des politiques publiques portées par le nouveau ministre de la Transformation et de la fonction publiques, tout en s'immergeant dans l'ère digitale.

Mais l'IRA de Bastia est avant tout une communauté humaine inclusive en ce sens qu'elle associe ses élèves à sa propre transformation au fil de l'eau. Celle-ci évolue au rythme des promotions et des initiatives qu'elles prennent

À vous, élèves de la promotion 45 d'apporter votre contribution à votre institut qui sera votre 2ème famille pour les 6 prochains mois et bien au-delà.

LA PRÉSENTATION DE LA FORMATION INITIALE

La formation initiale, d'une durée de 12 mois, est conçue en deux périodes de six mois dites probatoires :

- La première période correspond à la formation au sein même de l'institut ;
- La seconde période s'effectue sur le terrain professionnel sur le poste d'affectation choisi à la suite des épreuves de classement.

Une formation interministérielle

Elle doit préparer à l'exercice de responsabilités dans des fonctions extrêmement diversifiées. Il s'agit donc, non de faire des élèves de l'IRA des spécialistes de telle ou telle matière (les formations d'adaptation prévues par les administrations d'accueil après l'affectation doivent y pourvoir), mais de permettre une adaptation rapide à un poste et de situer l'action des élèves dans un contexte administratif évolutif où les maîtres-mots sont modernisation, interministérialité, pluridisciplinarité et partenariat.

Une formation professionnelle

Il ne s'agit pas de poursuivre, au sein de l'Institut, des études de type universitaire. La formation est professionnalisée et axée sur les méthodologies et la pratique. Les formateurs sont, pour la plupart, des praticiens de l'action administrative dont la mission est de transmettre des méthodes de travail. La formation porte donc essentiellement sur des cas concrets. C'est en cela qu'elle est professionnelle.

Une formation basée sur l'approche par la compétence

Elle repose sur trois axes fondamentaux :

- Le repérage et la prise en compte des caractéristiques liées aux métiers et la formulation des compétences attendues pour l'exercer (référentiel de compétences présent dans le livret réglementaire) ;
- Le développement de documents pédagogiques destinés à favoriser une certaine cohérence de la formation dans les cinq IRA et d'aider à la mise en œuvre locale dans le respect d'un cadre commun (Référentiel de formation en annexe n°1, Référentiel d'évaluation qui sera remis dès la rentrée). Ces référentiels étant déclinés au travers de cahiers de charges, supports pédagogiques de la mise en œuvre des enseignements.
- La mise en place d'une approche pédagogique active et professionnalisante, centrée sur la capacité de chaque élève à mobiliser ses connaissances dans la mise en œuvre de compétences liées à des situations professionnelles.

Une formation individualisée

Le premier mois de formation est consacré à la réalisation du bilan initial en termes de connaissances et de compétences. Il constitue un prérequis à l'élaboration du passeport de compétences ou e-portfolio et à l'élaboration du plan individualisé de formation.

Des tests de positionnement sont aussi organisés permettant d'identifier les connaissances en présence et conduisent à proposer des dispenses partielles de formation dans chacun des 6 domaines d'enseignement, cités ci-dessous, pour la phase du tronc commun :

- N° 1 : La conduite de l'action publique
- N° 2 : Les ressources humaines
- N° 3 : Le juridique
- N° 4 : Le pilotage des ressources (comptabilité-budget-audit-immobilier-achats publics)
- N° 5 : Le management
- N° 6 : La communication et la transition vers le numérique

La dispense d'un ou plusieurs domaines de formation ne constitue pas du temps libéré mais implique de la part de l'élève de suivre au choix des formations ouvertes à distance, de se documenter et d'approfondir les domaines non suffisamment maîtrisés, d'accompagner ses collègues, de s'engager dans des actions citoyennes, etc...

Un plan individualisé de formation nécessite :

- De choisir pour la phase d'approfondissement 3 domaines d'enseignement selon la modalité suivante ;
 - 2 domaines d'enseignement parmi Ressources Humaines, Pilotage Ressources et Juridique ;
 - 1 domaine d'enseignement parmi Management, Communication et transition numérique.
Le domaine Conduite de l'action publique reste obligatoire tout au long de la formation au sein de l'institut.
- D'opter ou non pour une certification linguistique de niveau B2.

Ce plan individuel de formation est proposé en annexe d'un contrat de formation obligatoire à faire valider par la commission pédagogique de la formation qui se réunira au milieu du mois d'avril.

Une formation accompagnée

Un effort particulier de la direction de l'IRA de Bastia porte sur le renforcement du suivi individuel. Il est en effet important d'accompagner les élèves dans la construction de leur passeport de compétences (e-portfolio) et de leur projet professionnel.

L'objectif de l'IRA est de renforcer l'adéquation entre compétences attendues par les employeurs et compétences effectivement acquises par les attachés stagiaires. L'enjeu est de favoriser l'émergence d'un parcours de professionnalisation des compétences entre un point de départ (la prise en compte des acquis et de l'expérience de l'attaché stagiaire en amont de sa formation) et un point d'arrivée (la pré-affectation via la contextualisation dans un univers professionnel le plus en adéquation avec les compétences développées).

Un e-portfolio est ouvert, à tous les élèves, via un intranet Gefira. Cet outil permet à la fois de s'auto-évaluer, mais également de confronter cette auto-évaluation avec un référent de formation via des entretiens d'explicitation tout au long de la formation. Cet outil permet également la valorisation des compétences acquises au travers de traces d'évaluation, mais également au travers des traces de l'ensemble des entretiens et évaluations mises en œuvre tout au long de la formation.

Le suivi individuel se construit d'un accompagnement par un référent nommé par le directeur de l'IRA. Ce référent accompagne ses élèves pendant les 12 mois de formation et cela se traduit par une série d'entretiens qui jalonnent l'année de formation.

LA PRÉSENTATION ET LES STATISTIQUES DE LA 45^{ÈME} PROMOTION

La 45ème promotion de l'IRA de Bastia compte 78 élèves recrutés dans le cadre des concours communs aux 5 IRA :

Les élèves issus des concours présentent les caractéristiques suivantes :

- 39 d'entre eux sont issus du concours externe, 30 du concours interne et 9 du 3ème concours ;
- Une majorité de femmes : 66,70% (52 femmes et 26 hommes) ;
- 3 élèves sont originaires de Corse.

Ces élèves ont été recrutés dans le cadre des concours organisés directement par l'IRA de Bastia. Pour cette session, 1237 candidats se sont initialement inscrits aux épreuves. On soulignera, également, qu'au mois de juin 2022, 215 candidats ont passé les épreuves orales d'admission des concours à Bastia. Enfin, l'IRA de Bastia avec ses partenaires universitaires historiques (les IEP d'Aix en Provence, de Bordeaux, de Toulouse, l'IPAG de Montpellier et l'Université de Corse) ont intégré, depuis le 1^{er} septembre 2021, le nouveau réseau de « Classe Prépa Talents », mis en place par le gouvernement (qui succède à la Classe Préparatoire Intégrée – CPI). Cette année, 7 élèves ayant suivi cette préparation intègrent la 45e promotion de l'IRA de Bastia, 1 élève rejoint l'Ira de Nantes et 1 autre l'Ira de Lyon, 1 élève était en liste complémentaire et 5 ont été admis à d'autres concours de catégorie A (17 élèves de cette CPT étaient admissibles aux concours d'accès aux IRA).

Cette nouvelle promotion, sera présente à Bastia jusqu'à fin février 2023. Pour ces nouveaux élèves et dans le cadre de l'opération « Engagement Citoyen », initiée il y a cinq ans, l'Ira de Bastia continue sa coopération avec l'Académie de Corse. L'institut est ainsi établissement tête de cordée au sein du dispositif « les cordées de la réussite » mis en place par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ce sont, une nouvelle fois, une cinquantaine d'élèves qui seront mobilisés sur cette opération pour participer à l'accompagnement et à l'orientation de collégiens et lycéens de Corse. D'autres élèves, conformément aux objectifs fixés par les textes précisant « *la formation proposée doit comprendre un temps d'appropriation et de partage des valeurs de service public* », partageront, durant leur formation à l'institut, des activités d'associations locales exerçant dans différents domaines : environnemental, solidaire, aides à la personne, lutte contre l'exclusion, culturel...

À noter pour la promotion sortante : sur 87 élèves, 85 élèves ont réalisé leur formation sur la première période probatoire, 85 ont passé les épreuves de classement, 2 étaient démissionnaires avant le mois de décembre. 83 élèves ont été classés et affectés : 27 élèves ont été affectés en Administration Centrale, 16 en Administration Territoriale de l'État et 44 au sein de services de l'Éducation Nationale. Enfin, 1 élève a été affecté en Corse (*Préfecture Ajaccio*).

LE PROGRAMME D'INTÉGRATION DE LA 45^{ÈME} PROMOTION

Jeudi 1er septembre 2022 : ACCUEIL À L'IRA DE BASTIA Quai des Martyrs de la Libération

- **À partir de 08h15 (hall d'accueil de l'institut) :** Remise de la documentation aux nouveaux élèves, signature du procès-verbal d'installation, prise photo individuelle, petit déjeuner d'accueil
- **09h30 (amphithéâtre Jean Barbaza) :** Intervention de M. Gérard Clerissi, directeur de l'IRA de Bastia et présentation des services et personnels de l'institut
- **10h00 (amphithéâtre Jean Barbaza) :** Présentation des règles applicables à la gestion administrative des élèves et du service support par M. Robert Pizzorni, Secrétaire Général de l'IRA de Bastia
- **11h00 (amphithéâtre Jean Barbaza) :** présentation de la Direction de la Formation Initiale et du phasage de la formation par Mme Sylvie Gasnier, Directrice de la Formation Initiale
- *Entre 12h00 et 13h45 les nouveaux élèves auront la possibilité de rencontrer les mutuelles présentes dans la cafétéria et le hall de l'établissement.*
- **13h45 :** Photo de promotion – RDV sur le parvis de l'IRA
- **14h00 (amphithéâtre Jean Barbaza) :** intervention de M. Jean-François Verdier, Inspecteur Général des Finances sur « le Management dans la Fonction Publique »
- **16h00 : (amphithéâtre Jean Barbaza) :** présentation application GEFIRA, par la DFI (équipe référents)
- **17h00 :** Présentation Association des élèves et activités KARATIRA

Vendredi 2 septembre 2022 : JOURNEE DETENTE ET HISTOIRE DE LA CORSE Parc Galea

- **09h15 :** rendez-vous devant l'Office du Tourisme –Place St Nicolas
- **09h30 :** départ en bus pour le Parc Galea –Tagliu Isolacciu
- **10h30 :** conférences, visite et déjeuner au Parc Galea
- **A partir de 16h30 :** constitution du bureau provisoire de l'Association des élèves de la 45e promotion
- **18h00 :** retour à Bastia

Lundi 5 septembre 2022 :
A LA RENCONTRE DE LA VILLE DE BASTIA

- **08h30** : Visite guidée de la Ville de Bastia et de son musée (RDV 08h15 : Office du Tourisme de Bastia) (Prévoir tenue adaptée à la visite et gourde)
- **12h30** : Mots d'accueil de M. Pierre Savelli, Maire de Bastia dans les jardins suspendus du Musée de Bastia (ou Auditorium du musée)
- **13h00** : Buffet Corse dans les jardins suspendus du Musée de Bastia (ou Auditorium du musée)
- **14h30 (amphithéâtre Jean Barbaza)** : intervention de M. Andria Fazi, Politologue, Maître de conférences en Science Politique à l'Université de Corse : Le particularisme institutionnel en Corse-bilan et perspectives

Mardi 6 septembre 2022 :

En demi-promotion :

GROUPE 1 : TC1 et TC2	GROUPE 2 : TC3 et TC4
08h30 (amphithéâtre Jean Barbaza) : UNE FORMATION, UN ATTACHE (Guillaume Jaubert, Sylvie Gasnier)	09h00-12h00 : Mini-amphi (salle 24) FRESQUE DU CLIMAT
11h00 : visite CRD* TC1 11h30 : visite CRD* TC2	
13h30-16h30 : Mini-amphi (salle 24) FRESQUE DU CLIMAT	13h30 : visite CRD* TC3 14h00 : visite CRD* TC4
	14h30-17h00 (amphithéâtre Jean Barbaza) : UNE FORMATION, UN ATTACHE (Guillaume Jaubert, Sylvie Gasnier)

*CRD : Centre Ressources Documentaires

Nouveau dispositif Passerelle à la rentrée : 14 enseignants vont devenir cadres administratifs grâce à l'IRA de Bastia

Ce dispositif s'inscrit dans le plan pluriannuel de requalification de la filière administrative du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ).

Ce dernier mobilise l'ensemble des voies existantes d'accès au corps des attachés d'administration de l'État (AAE) pour satisfaire les besoins de recrutement supplémentaires à hauteur de 490 emplois supplémentaires par an : élèves issus des IRA, concours interne ministériel, liste d'aptitude.

En complément, le plan prévoit de mettre en place un dispositif permettant de faciliter le détachement de personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale volontaires, dans le corps des AAE. L'effectif total de ces personnels sera de 150/an et ce dispositif sera effectif de 2022 à 2026.

Baptisé « PASSERELLE », il répond aux objectifs de développer la mobilité entre les corps et de valoriser les compétences des personnels enseignants, d'éducation, et psy. Il permet d'offrir à ces personnels une diversification de leur parcours et contribue à renouveler les modes de recrutement des AAE en créant cette quatrième voie.

La détection et la sélection des candidats volontaires est assurée par les rectorats entre les mois de janvier et mars (pour 2022 ce calendrier a été fortement perturbé). Ils seront ensuite détachés dans le corps des AAE à partir du 1er septembre. Les affectations, qui prennent en compte les vœux des candidats, tant en termes d'univers professionnel, que de localisation géographique, se situent en service académique (rectorat, DSDEN) ainsi qu'en établissement public local d'enseignement (EPL).

Pour préparer ces personnels en détachement à l'exercice des missions d'un AAE, le MENJ s'est tourné vers les IRA qui assureront cette formation de reconversion professionnelle.

Chaque IRA reçoit un contingent d'élèves, limité à 30 personnes, issues des académies qui lui sont géographiquement rattachées. Pour Bastia, il s'agit des académies de Corse, Aix-Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse, et Martinique.

Pour cette année 2022, nous accueillerons dès le 12 septembre prochain 14 stagiaires :

- 4 provenant de l'académie d'Aix-Marseille
- 4 de l'académie de Nice
- 3 de l'académie de Toulouse
- 1 de l'académie de Montpellier
- 1 pour la Corse
- 1 pour la Martinique

Nous comptons 13 femmes pour 1 homme. Tous issus du corps enseignant (premier et second degrés). 10 d'entre eux seront affectés en EPL, et 4 en services académiques.

La formation qu'ils suivront se déroulera de septembre à novembre 2022, puis 15 jours entre janvier et février 2023. D'une durée totale de 10 semaines, ce cycle de formation combinera à la fois des unités d'enseignement existantes dans la formation initiale de nos élèves attachés, et des unités d'enseignement plus spécifiques, axées vers l'univers professionnel de l'éducation nationale.



**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA**

**Quai des Martyrs de la Libération – BP 317
20297 BASTIA Cedex**

**Tél : 04.95.32.87.00
ira-bastia.gouv.fr**